



l'Automne, source de vie...

Conseil syndical du SAGEBA

19 mars 2019 - Crépy-en-Valois



Approbation du compte-rendu de la séance du 6 novembre 2018



Approbation du règlement intérieur



Conseil syndical du SAGEBA

Délégation à la Présidente



Délégations en vue de:

Passer des contrats d'assurance,

Décider de la réforme et de la cession à titre gratuit ou onéreux des biens meubles du SAGEBA dont la valeur n'excède pas 5 000€,

Conclure des conventions de location et de répartition de charges afférentes lorsque le SAGEBA est locataire d'un tiers pour les besoins de ses compétences,

Créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services, dont la valeur n'excède pas 1 000€,

Fixer et régler les rémunérations et les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,

Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres, des marchés subséquents et de prendre toute décision concernant leurs avenants pour des montants n'excédant pas XXX€,

Conclure et signer toute convention de groupement de commandes pour la passation de marchés et accords-cadres pour des montants n'excédant pas XXX€,

Etablir, conclure et signer toute convention de partenariat,

Etablir, conclure et signer toute convention pour la réalisation de prestations de services,

Etablir, conclure et signer les documents liés à la déclaration, à l'enregistrement et à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau,

Etablir, conclure et signer les documents liés aux demandes d'examens au cas par cas concernant la soumission ou non aux études environnementales des projets,

Demander les autorisations liées à l'application du droit des sols (déclaration préalable et permis d'aménager),

Conclure toute convention ayant pour objet l'établissement de servitudes au profit ou à la charge du SAGEBA,

Réaliser les lignes de trésorerie dans la limite de XXX€ sur le budget,

Conclure des transactions avec des tiers dans le cadre de sinistres, de désordres, de contentieux ou de précontentieux pour des montants n'excédant pas XXX€.



Désignation d'un délégué à la protection des données (DPD)

6 ÉTAPES POUR VOUS PRÉPARER AU RGPD





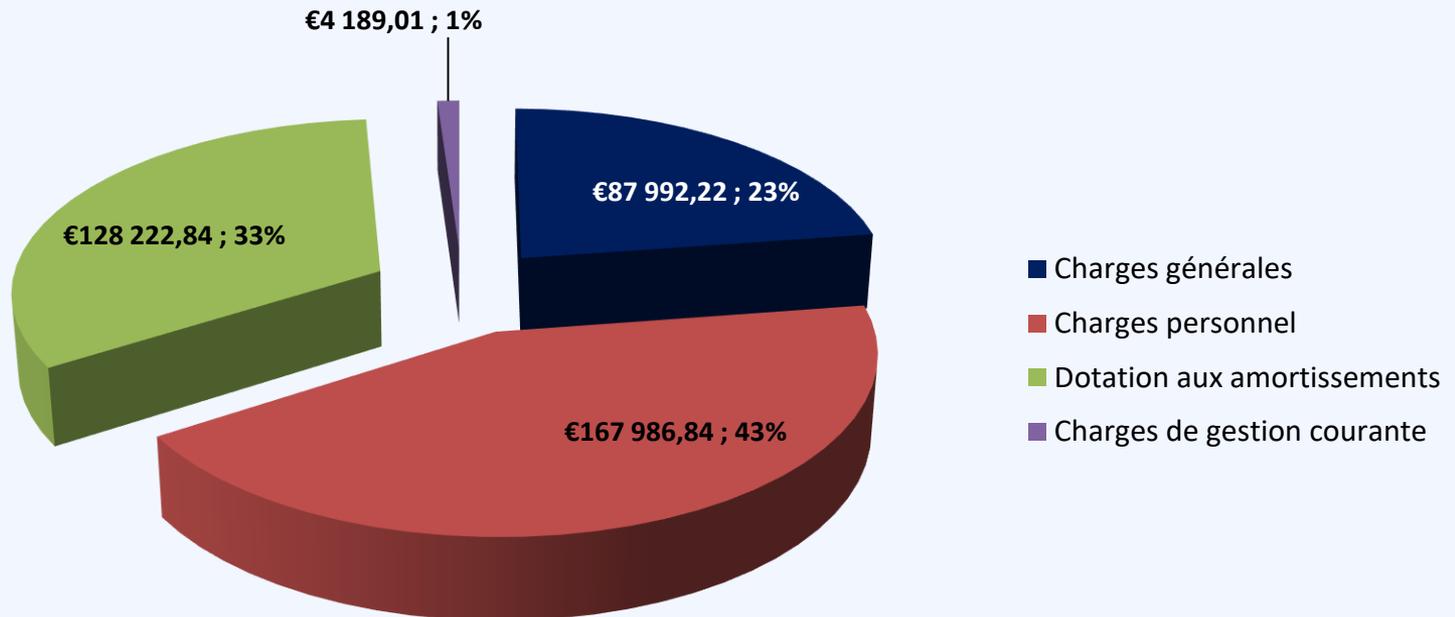
Conseil syndical du SAGEBA

Débat d'Orientation Budgétaire



Débat d'Orientation Budgétaire

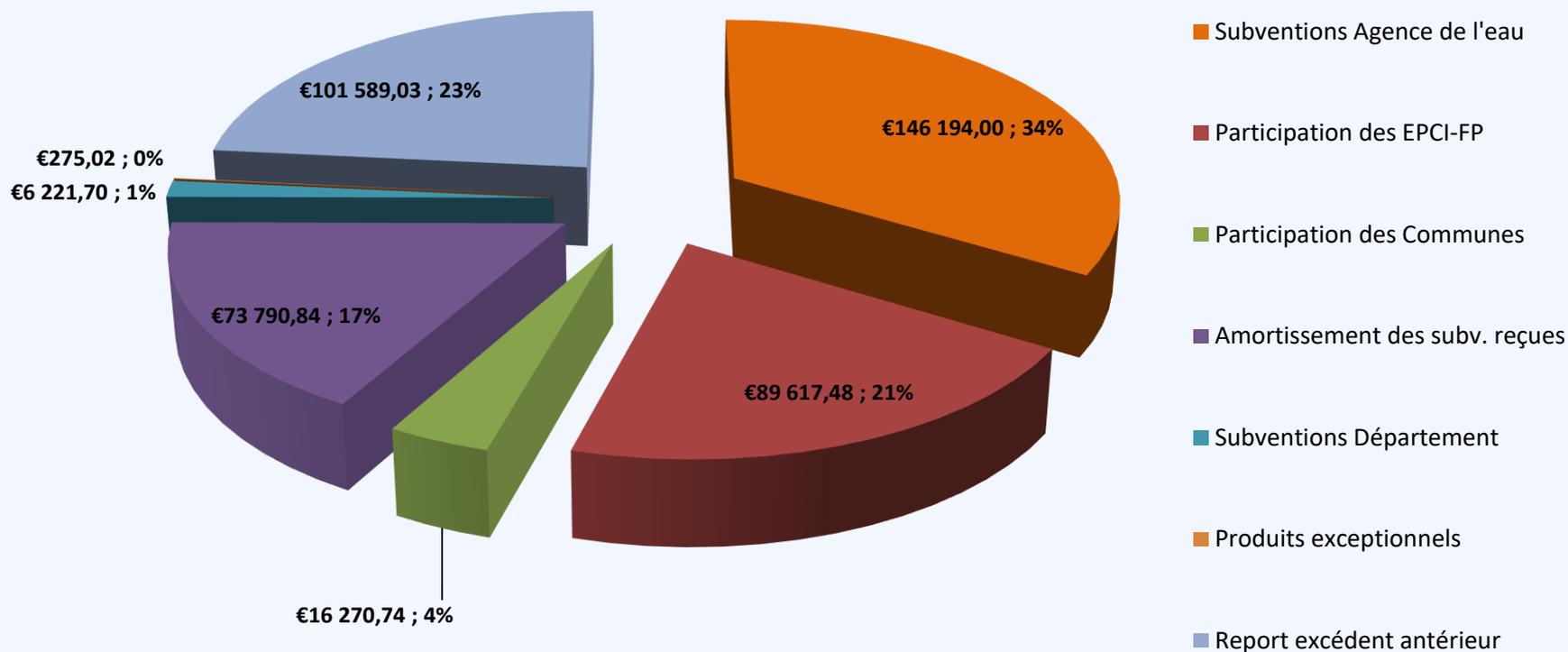
Compte Administratif 2018 (provisoire) : répartition des dépenses de fonctionnement



Total : 388 390,91€

Débat d'Orientation Budgétaire

Compte Administratif 2018 (provisoire) : répartition des recettes de fonctionnement



Total : 433 958,81€

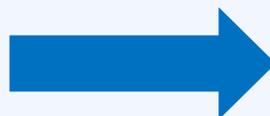
Projets et perspectives 2019 - Fonctionnement

- Adhésion à l'ADOPTA (350€ / an)
- Audit d'évaluation des conséquences directes et indirectes, juridiques, financières et sociales du retrait de compétence GEMA par l'ARCBA (10 000€) :
 - Financement par l'ARCBA via conventionnement
 - Financement par le SAGEBA via fonds propres - augmentation des participations (de 9,44%) :
 - Intégralement sur la GEMA (= part EPCI-FP)
 - Selon la répartition du budget (80% GEMA - 20% SAGE)

Projets et perspectives 2019 - Fonctionnement

Financement par le SAGEBA via fonds propres - augmentation des participations (de 9,44%) - Intégralement sur la GEMA (= part EPCI-FP)

Collectivités	Participations GEMA 2019
ARCBA	14 730,87
CCPV	54 104,76
CCRV	15 874,96
Totaux :	84 710,58 €



Collectivités	Participations GEMA 2019
ARCBA	16 469,83
CCPV	60 491,77
CCRV	17 748,98
Totaux :	94 710,58 €

Projets et perspectives 2019 - Fonctionnement

Financement par le SAGEBA via fonds propres - augmentation des participations (de 9,44%) -
 Selon la répartition du budget (80% GEMA - 20% SAGE)

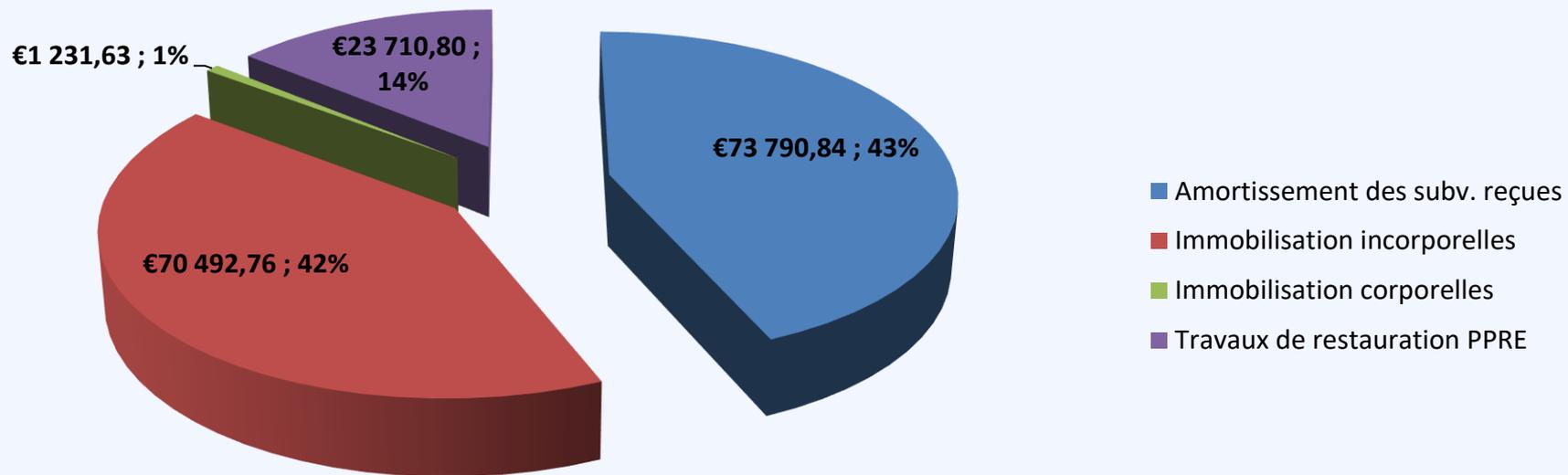
Collectivités	Participations GEMA 2019	Participations GEMA 2019 9,44%
ARCBA	14 730,87	16 122,04
CCPV	54 104,76	59 214,37
CCRV	15 874,96	17 374,17
Totaux :	84 710,58 €	92 710,58

Collectivités	Participations SAGE 2019	Participations SAGE 2019 9,44%
ARCBA	4 576,24	5 008,42
Auger-Saint-Vincent	780,81	854,55
Béthancourt-en-Valois	255,78	279,93
Boissy-Fresnoy	132,78	145,32
Bonneuil-en-Valois	903,77	989,12
Coyolles	296,70	324,72
Crépy-en-Valois	5 664,57	6 199,52
Duvy	522,37	571,70
Emeville	174,37	190,83
Feigneux	645,21	706,14
Fresnoy-Le-Luat	300,99	329,42
Fresnoy-la-Rivière	507,26	555,16
Gilocourt	521,64	570,91

Collectivités	Participations SAGE 2019	Participations SAGE 2019 9,44%
Glaignes	357,61	391,38
Gondreville	234,06	256,16
Haramont	740,05	809,94
Largny-sur-Automne	493,87	540,51
Lévignen	64,89	71,02
Morierval	809,12	885,53
Ormoy-Villers	661,02	723,45
Orrouy	636,07	696,14
Péroy-Les-Gombries	162,40	177,73
Rocquemont	314,77	344,50
Rosières	105,78	115,77
Rouville	392,76	429,85
Russy-Bémont	496,32	543,19
Séry-Magneval	357,77	391,56
Trumilly	334,96	366,59
Vauciennes	445,19	487,24
Vaumoise	456,00	499,07
Versigny	27,83	30,45
Vezy	574,74	629,02
Villers-Cotterêts	2 806,20	3 071,22

Débat d'Orientation Budgétaire

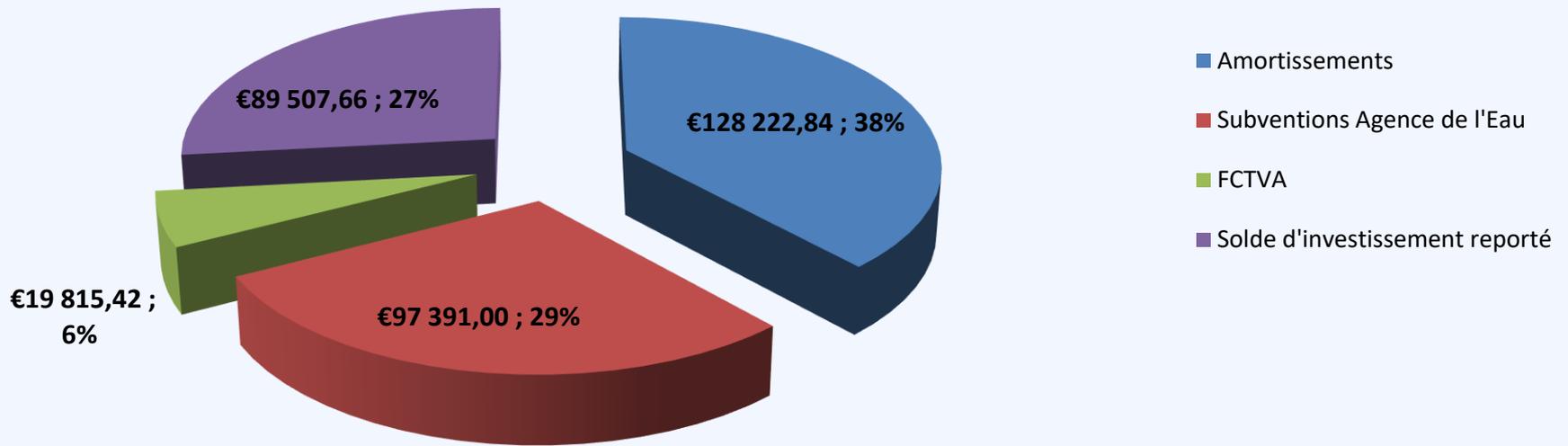
Compte Administratif 2018 (provisoire) :
répartition des dépenses d'investissement



Total : 177 1648,86 €

Débat d'Orientation Budgétaire

Compte Administratif 2018 : répartition des recettes d'investissement



Total : 265 284,52€

Projets et perspectives 2019 - Investissement

- **Projets « récurrents » :**
 - Réseau piézométrique (600€ TTC par an) - SAGE
 - Réseau de mesures des cours d'eau (13 000€ TTC) - SAGE
- **Projets engagés (GEMA) :**
 - Étude de reméandrage au Berval : prestation complémentaire en topographie, dossier Loi sur l'Eau et Déclaration d'Intérêt Général
 - Restauration des rus Noir et Moise : consultation réglementaire (en cours)
 - Etude diagnostic de l'Automne aval - fin (20 000€ TTC)
 - Travaux de restauration tranche 4 - fin (26 000 € TTC)



Projets et perspectives 2019 - Investissement

- **Projets à engager :**
 - Enquêtes publiques (30 000€ TTC au total) - GEMA
 - Restauration des rus Noir & Moise
 - Reméandrage de l'Automne au Berval
 - Nouveau Programme Pluriannuel de Restauration (PPR) des cours d'eau
 - Travaux de restauration des rus Noir & Moise (220 000€ TTC) - GEMA
 - Travaux de restauration - PPRE tranche 5 (4 500€ TTC) - GEMA
 - Mesures préalables au nouveau PPR (10 000 € TTC) - GEMA
 - Etudes avant-projets / projets de restauration en Basse Automne (50 000€ TTC) - GEMA
 - Travaux de restauration au Berval - provision pour les 1ers travaux (entre 10 000 et 70 000€ TTC) - GEMA
 - Etude sur les problématiques de ruissellement - provision (48 000€ TTC) - SAGE



Approbation du choix du prestataire pour la topographie complémentaire au Berval

Etude Berval - Topographie

- ❖ Campagne topographique complémentaire pour :
 - Préciser la topographie du site (profil en long, ouvrages de franchissement) car le MNT utilisé n'offre pas une précision suffisante
 - Être plus précis au niveau des cubatures pour les terrassements
- ↳ Réponse plus précise des candidats lors de l'appel d'offre travaux
- ❖ Consultation du 15 janvier au 27 février
- ❖ 2 offres réceptionnées :
 - HYDROTOPO
 - SCP Bellanger-Silver-Petit
- ❖ Marché composé d'une tranche ferme et de 2 options :
 - Levés de semis de points au 1/100^{ème} : 400 m²
 - Profils en long (1 points / 10 m) : 150 m
 - Option 1 : Profils en long (1 points / 50 m) : 3,16 km
 - Option 2 : Levés de semis de points au 1/200^{ème} : 8,91 ha



Etude Berval - Topographie

❖ Résultats de la consultation :

- Valeur technique = 70 points
- Prix = 30 points

	Prix Total		Prix	Valeur technique	TOTAL /100	Classement
	Euros HT	Euros TTC	30 points	70 points		
HYDROTOPO	9 727,00	11 672,40	25,83	65	90,83	1
SCP PETIT	20 722,50	24 867,00	4,17	0	4,17	2

 PROPOSITION DE LA COMMISSION DE MARCHÉS PUBLICS : HYDROTOPO



Etude Berval - Suites de l'étude

Suites de l'étude :

Finalisation du Projet (avec les résultats topographiques) et rédaction des documents réglementaires (dossier d'Autorisation loi sur l'eau et Déclaration d'Intérêt Général) => avril/mai

Comité de pilotage de validation => mai

Réunion publique => juin

Instruction auprès des services de l'Etat et consultation des personnes associées enquête publique et arrêté préfectoral => 6 mois

Dossier de consultation des entreprises => fin 2019

Travaux => 2020



Approbation de la tranche conditionnelle du marché sur l'étude de restauration des rus Moise et Noir et demande de subventions

Etude Moise et Noir - T Conditionnelle

RAPPEL DE L'ÉTUDE ET PROPOSITION DE POURSUITE

PRESTATAIRE : SINBIO

TRANCHE FERME TERMINÉE :

- DIAGNOSTIC
- AVANT-PROJET
- PROJET
- RÉDACTION DU DOSSIER D'AUTORISATION LOI SUR L'EAU ET DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

⇒ DOSSIER EN INSTRUCTION AUPRÈS DES SERVICES DE L'ÉTAT

⇒ ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LES PROCHAINES SEMAINES

⇒ PROPOSITION D'AFFERMIR LA TRANCHE CONDITIONNELLE DE MAITRISE D'ŒUVRE :

- RÉDACTION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
- ACT : PRÉPARATION ET SUIVI DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES (CMP)
- DET : SUIVI DES TRAVAUX
- AOR : RÉCEPTION DES TRAVAUX

Etude Moise et Noir - T Conditionnelle

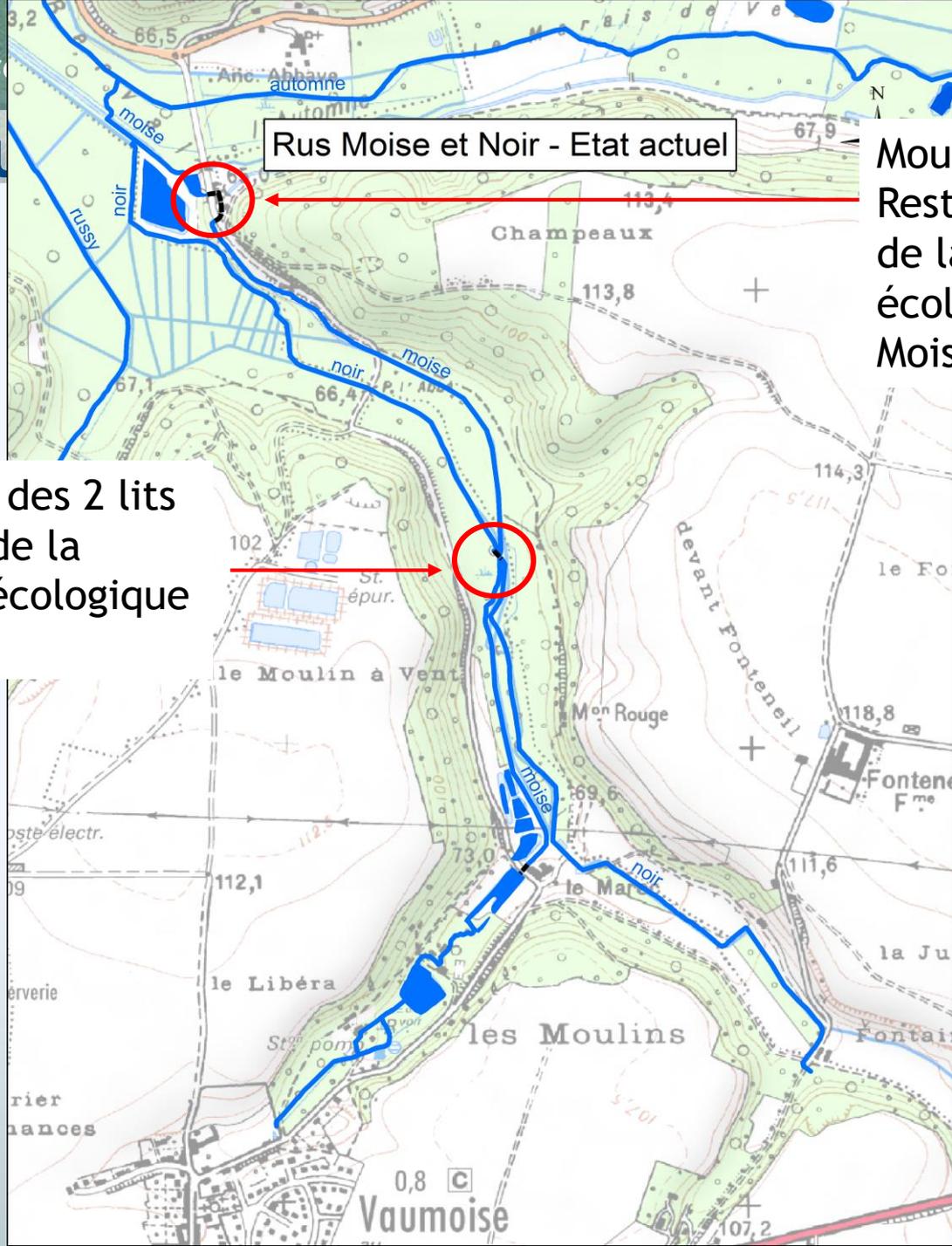
MONTANTS DES PRESTATIONS

- ⇒ ENQUÊTE PUBLIQUE : montant estimatif de 10 000 € TTC
- ⇒ TRANCHE CONDITIONNELLE DE MAITRISE D'ŒUVRE : montant réel de 20 412 € TTC
- ⇒ TRAVAUX : montant estimatif de 220 000 € TTC



DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR :

- ⇒ LES FRAIS LIÉS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
 - ⇒ LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX PAR SINBIO
 - ⇒ LES TRAVAUX
- ⇒ PRESTATIONS SUBVENTIONNÉES PAR L'AESN À HAUTEUR DE 80%



Rus Moise et Noir - Etat actuel

Moulin du Lieu
Restauré et rupture
de la continuité
écologique de la
Moise

Croisement des 2 lits
et rupture de la
continuité écologique
du ru Noir



Etude Moise et Noir - Travaux

RESTAURATION DES RUS MOISE ET NOIR (VAUMOISE, RUSSY-BÉMONT, VEZ ET BONNEUIL-EN-VALOIS)

TRAVAUX PROGRAMMÉS :

- Décloisonnement de la moise => remise en fond de vallée et rétablissement de la continuité écologique
- Restauration hydromorphologique de la Moise
- Curage des sédiments pollués du ru noir
- Restauration hydromorphologique du ru noir amont
- Déviation du ru noir dans le bief du moulin du lieu-restauré => alimentation du moulin par le ru noir
- Comblement des brèches sur le bief du moulin
- Restauration de zone humide par étrépage
- Création d'annexes hydrauliques (mares)



Bief de la Moise au niveau de la buse



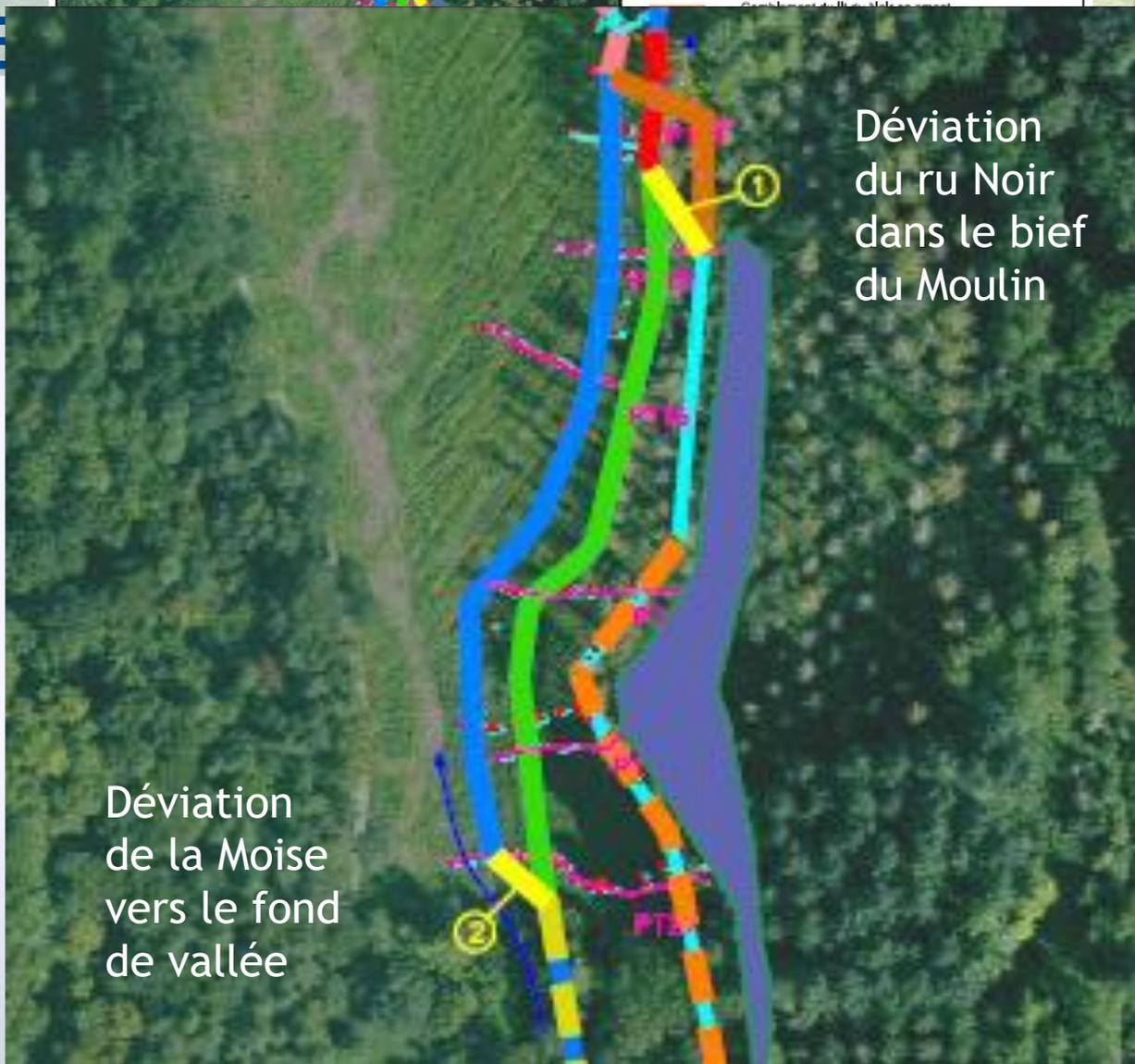
Com

E



Propositions d'aménagements pour le ru Noir

- Curage des matériaux du Noir
- Traitement de la ripisylve
- Profilage du lit selon le gabarit référence
- Combler du lit en amont

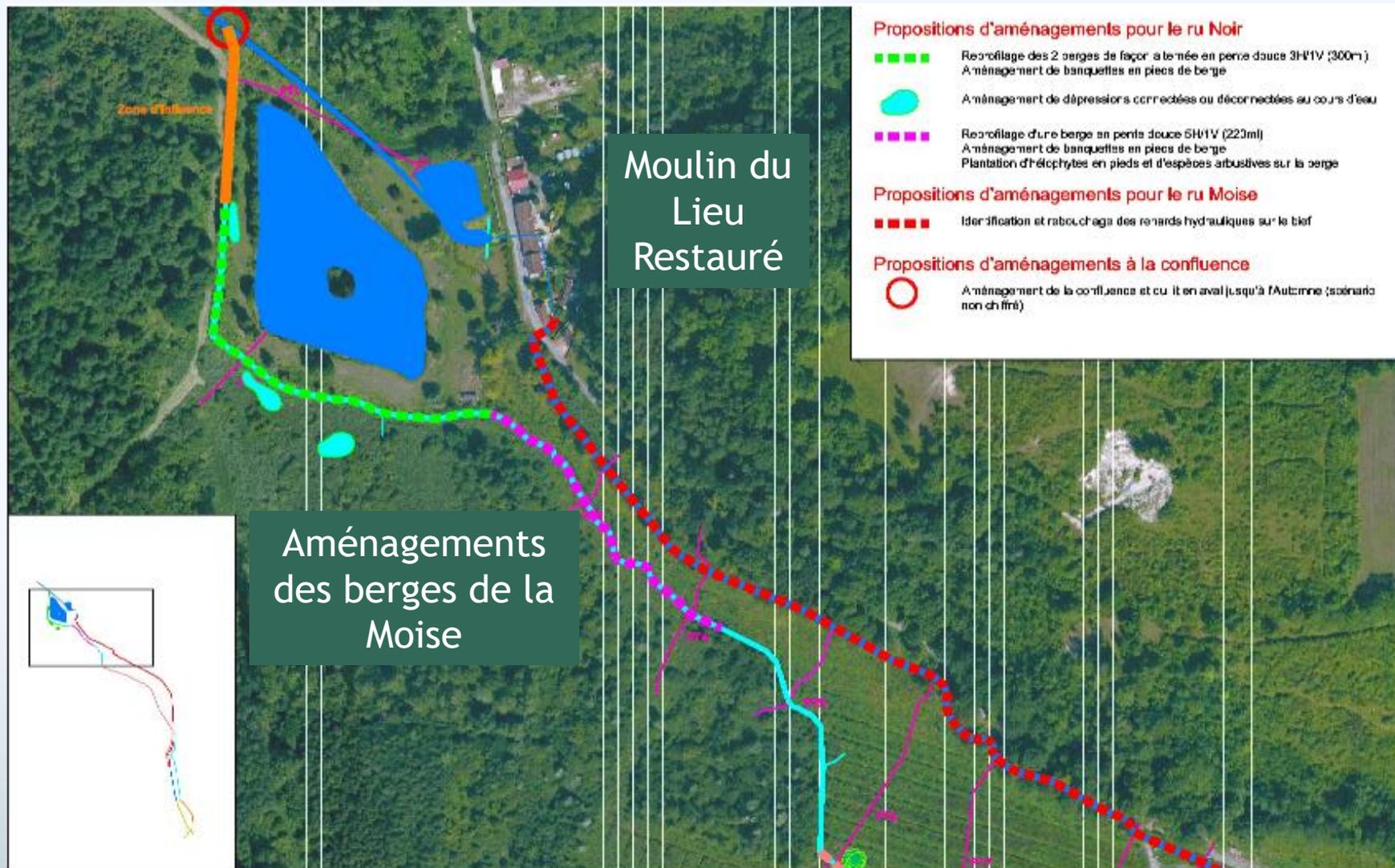


Déviation
du ru Noir
dans le bief
du Moulin

Déviation
de la Moise
vers le fond
de vallée



Etude Moise et Noir - Travaux





Demande de subventions pour la réalisation de travaux d'entretien urgents

Entretien urgent

A LA SUITE DES VENTS SURVENUS CES DERNIÈRES SEMAINES, DES TRAVAUX D'ENTRETIEN URGENTS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS.

Embâcles à évacuer : 20
Arbres à abattre : 30



Secteurs d'intervention :

- 50% en basse automne
- 50% sur le reste



Conseil syndical du SAGEBA

Entretien urgent

Devis de l'entreprise nature et paysages : 7 152 € TTC

Demande de subvention auprès
du CD 60 au taux de 15%

SAGEBA : 6 079,20 € TTC

CD60 : 1 072,80 € TTC





Adhésion à l'ADOPTA

Animation de réunions / journées

Visites de terrain

Conseil technique et sur les demandes de subventions (dans le cadre du futur Contrat Territorial Eau & Climat)

=> 350€ par an



Délibération de demande de subvention pour les travaux de restauration du PPRE (tranche 5)

Travaux PPRE (tranche 5)

TRAVAUX DE RESTAURATION TRANCHE 5 DU PPRE

1) RECHARGE EN GRANULATS DANS LE RU DE MORCOURT

Des travaux de restauration ont été réalisés en 2015 (épis déflecteurs) et ont permis un auto-curage des vases présentes et la mise en place de banquettes derrière les épis.

En 2018, la commune de Béthancourt-en-Valois a exploité sa peupleraie, permettant d'amener plus de lumière. Les banquettes se sont végétalisées et sont désormais maintenues par les racines.

Un apport de graviers permettra de reconstituer un substrat plus favorable pour la vie aquatique (truite, chabot, invertébrés).



Travaux PPRE (tranche 5)

TRAVAUX DE RESTAURATION TRANCHE 5 DU PPRE

2) SUPPRESSION D'UNE BUSE ET PLANTATIONS ARBUSTIVES SUR LE RU DE BONNEUIL

Des travaux de restauration ont été réalisés en 2016 (reméandrage) mais la forte luminosité engendre un envahissement du lit par les herbiers aquatiques.

Des plantations arbustives seront mises en place afin d'amener plus d'ombrage et limiter cette prolifération. Ces plantations viendront compléter les Aulnes déjà plantés en 2018.

A la suite des ruissellements de 2018, une buse s'est colmatée et bloque les écoulements. Cette buse pourra être retirée du fait qu'une seconde buse permet le franchissement.

Buse à supprimer



Travaux PPRE (tranche 5)

TRAVAUX DE RESTAURATION TRANCHE 5 DU PPRE

3) RECHARGE EN GRANULATS ET BLOCS SUR LE RU COULANT

Des travaux de restauration ont été réalisés en 2015 pour rétablir la continuité écologique sur le ru Coulant. Après réajustement du cours d'eau, il est nécessaire de compléter ces aménagements.

Une recharge complémentaire sera réalisée pour continuer d'assurer la circulation des poissons au droit d'un ouvrage de franchissement et d'anciens seuils en concrétions calcaires.

2 Buses à recharger en aval



Travaux PPRE (tranche 5)

TRAVAUX DE RESTAURATION TRANCHE 5 DU PPRE

- 1) RECHARGE EN GRANULATS DANS LE RU DE MORCOURT
- 2) SUPPRESSION D'UNE BUSE ET PLANTATIONS ARBUSTIVES SUR LE RU DE BONNEUIL
- 3) RECHARGE EN GRANULATS ET BLOCS DANS LE RU COULANT



MONTANT ESTIMATIF DES TRAVAUX : 4 500 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT :

AESN : 80 % Soit 3 600 € TTC
SAGEBA : 20 % Soit 900 € TTC



Point sur les travaux de restauration du PPRE (tranche 4)



Méandre amont reconnecté
(janvier 2019)

Méandre amont : réajustement
hydromorphologique en cours
(mars 2019)



Photos des Travaux réalisés en 2018

Méandre aval
(janvier 2019) avec
réajustement
hydromorphologique



Restauration des
habitats historiques
en sous-berges

Photos des Travaux réalisés en 2018

Pelle enlisée à Béthisy-Saint-Martin

Dépollution en cours de réalisation par une entreprise spécialisée (OGD Groupe ORTEC) - prise en charge par l'assurance de l'entreprise

Remise en état du site par l'entreprise Forêts et Paysages dès que les conditions le permettront





Point sur la réflexion sur le lancement d'offres de services Mesures de débit

Offres de services

Suite au dernier conseil : validation juridique de la possibilité de lancer des offres de prestation de services de mesures de débit. Un conventionnement sera obligatoire.

Choix pour le conseil:

- Réalisation ou non d'un profit (distinction possible entre personne publique ou personne privée).
- Grille tarifaire prenant en compte :
 - Le coût du déplacement : proposition de prendre le barème fiscal (distance x coefficient)
 - Le coût du personnel, prenant en compte le temps passé sur le prélèvement, le trajet et la restitution de données => quel barème appliquer ? Ex : 50% du temps total, 100%...
 - L'amortissement des acquisitions préalables
 - Matériel subventionné à 80% => reste à charge 20%, amorti sur 15 ans, au prorata d'une utilisation hebdomadaire par le SAGEBA (3 mesures)
 - Prestation juridique à amortir intégralement, proposée sur la base de 15 ans.

Offres de services

Exemples avec les hypothèses :

- Barème km pour le trajet,
- 100% du technicien rivière pour le temps d'agent,
- Forfait d'amortissement de 9,61€ (à affiner sur le coût de la prestation juridique)

Mesure de débit à Largny-sur-Automne - 12,1 km - 28 min A/R = 33,17 €

Mesure de débit à Crépy-en-Valois - 9,2 km - 26 min A/R = 29,24 €

Mesure de débit à Saintines - 13,4 km - 42 min A/R = 38,09 €



Point sur le diagnostic de la continuité écologique de la basse Automne

Diagnostic Automne aval

Depuis le 1^{er} mars, Suez Consulting mène une étude de diagnostic de l'Automne aval et du ru de Saint-Sauveur (Verberie, Saint-Sauveur et Saintines).

Objectif principal : Etablir un diagnostic du fonctionnement de ces 2 cours d'eau :

- Écologique
- Hydraulique
- Hydromorphologique
- Continuité écologique

5 complexes d'ouvrages ont été analysés :

- Moulin de la Roche
- Moulin Rouge
- Petit moulin
- Moulin à Huile
- Moulin de la coopérative agricole



Chute du moulin de la coopérative agricole (2,5m)

Diagnostic Automne aval

Un comité de pilotage de rendu de l'étude aura lieu le 29 mars. Après validation par l'ensemble des partenaires, une réunion publique, prévue en juin, sera réalisée afin de présenter les résultats.

Une réflexion et une priorisation devront ensuite être menées pour poursuivre cette étude vers un (ou des) avant-projet(s).



Prélèvement d'invertébrés
dans l'Automne pour
calculer l'I2M2



Questions diverses

Prochain conseil : 9 avril



Merci de votre attention

Méandre de l'Automne restauré